



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 23626

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur la réforme des recettes des finances. Il souhaite connaître les postes supprimés au 1er janvier 1999 ainsi que les postes dont la création est prévue courant 1999.

Texte de la réponse

La réforme des recettes des finances s'inscrit dans le cadre d'un processus d'adaptation et de modernisation des structures du réseau du Trésor public. Mise à l'étude dès 1992, cette réforme a concrètement débuté en 1996 après une réflexion associant les représentants des services déconcentrés et la direction générale de la comptabilité publique. Ainsi, il a été décidé de procéder à la rénovation des missions des recettes des finances territoriales ainsi qu'à une révision des implantations de ces structures. Dans ce cadre, quatorze recettes des finances ont été supprimées au 1er janvier 1999 : Montluçon (Allier), Millau (Aveyron), Rochefort (Charente-Maritime), Dinan (Côtes-d'Armor), Montélimar (Drôme), Louviers (Eure), Alès (Gard), Dole (Jura), Montbrison (Loire), Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Verdun (Meuse), Saint-Omer (Pas-de-Calais), Autun (Saône-et-Loire) et Châtelleraut (Vienne). Le décret formalisant ces opérations de suppression a été signé le 29 décembre 1998. Par ailleurs, des créations sont envisagées en 1999 dans trois départements : Bas-Rhin, Essonne et Val-d'Oise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23626

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 140

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2038